



MUNICIPALITE DE ROSSINIERE

Période du 1^{er} au 31 août 2023

Lors de ses dernières séances, la Municipalité a notamment décidé :

- d'autoriser sans délivrance de permis de construire :
 - Hämmerli Brigitte et Jean-Jacques, La Frasse : Réfection du pan « Ouest » de la toiture du bâtiment ECA No 27 (parcelle RF No 146).
 - Paschoud Claude, Les Planards : Pose de 24 m² de panneaux solaires photovoltaïques sur l'avant-toit de la dépendance ECA No 607 (parcelle RF No 206).

- de délivrer un permis de construire dispensé d'enquête publique à :
 - Berdoz Arlette, La Combe : Changement de chauffage et pose d'une pompe à chaleur (parcelle RF No 277).